



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE
Ligue Paris - Île-de-France de Vol Libre
www.liguepidfvollibre.fr

Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse &
Sports N° 75 S 131
SIRET N° 448 062 091 00021 — NAF 926 C

Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris
adresse : Morette Jean-Loup 7 rue Hermann-Lachapelle 75018 Paris
president@liguepidfvollibre.fr



Assemblée générale de la ligue Paris Île-de-France

Le 25 février 2023

Rapport moral du Président pour l'exercice 2022

Sommaire

LA LIGUE : son environnement et son équipe

Licences de la Ligue PIDF en 2022

Public spécifique : les jeunes et les féminines

Les Clubs CDVL et OBL au sein de la ligue

Composition du CD de la ligue en 2022 et son fonctionnement

Relation avec la FFVL, représentativité

Relation avec nos partenaires institutionnels

Synthèse budgétaire : financement et recettes

Bilan d'activité 2022

Développement des pratiques sportives

Sites de pratique — Entretien et location.

Parapente — Stage pour les «Jeunes parapentistes»

Actions parapente destinées au public féminin

Sorties accompagnées

Treuil et tracté

Équipes de compétition

Équipe de compétition de parapente

La compétition

Équipe de compétition de kitesurf...

Équipes de compétition en delta, boomerang et cerf-volant....

Formation

Brevets théoriques

Brevets pratiques.....

Qualifications encadrant : biplace, accompagnateur, animateur et moniteur.....

Projets en parapente pour 2023...

Formation des encadrants cerf-volant

Formation Treuil

Promotion et communication

Cotisation Ligue 2024

Développement Durable

Réunions d'information ligue

PIDF et Éthique

Conclusion du président et perspectives 2023

LA LIGUE : son environnement et son équipe

Licences de la Ligue PIDF en 2022

Malgré la très légère hausse des licenciés en 2021 (+ 1,1 %) par rapport à 2020. 2022 marque une réduction significative des licences (-11 %), ce qui n'est pas le cas au niveau national. Cette baisse montre un désintérêt patent de ce licencié dans sa région de résidence (fidélisation de 11 %). Le manque d'encadrant dans les clubs, a du mal à se combler, malgré les formations proposées par la ligue en direction des futurs accompagnateurs et animateurs club. Elles se remplissent en quelques jours. Difficile de rattraper une dizaine d'années sans réelle proposition de formation en ligue PIDF.

Evolution des licenciés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre de licenciés	1725	1772	1954	1805	1825	1607	1624	1446	268
évolution % année précédente	-1.5%	+2.7%	+10.3%	-7.6%	+1.1%	-11.9%	+1.1%	-11%	-81.5%
fidélisation FFVL	74%	72%	64%	66%	62%	67%	64%	11%	

la fidélisation FFVL représente la part de ^{li} les journées contacts papier et journées découverte CV sont enregistrées automatiquement.

Parapente et Kite (les deux activités significatives de la Ligue) : on constate une forte baisse du parapente en PIDF. le kite scindé en deux discipline : Wing et kite, devient de fait plus difficile à comptabiliser.

Répartition par type de licence

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pratiquant parapente, delta, speed-riding		880	408	413	372	364	348	294	281	289	273	30
% Pratiquant parapente, delta, speed-riding		51%	23%	24%	21%	19%	19%	16%	17%	18%	19%	11%
évolution % année précédente			-53.6%	+1.2%	-9.9%	-2.2%	-4.4%	-15.5%	-4.4%	+2.8%	-5.5%	
Pratiquant Kite		338	336	306	296	274	221	195	176	132		
% Pratiquant Kite		20%	19%	18%	17%	14%	12%	11%	11%	8%		
évolution % année précédente			-0.6%	-8.9%	-3.3%	-7.4%	-19.3%	-11.8%	-9.7%	-25%		

les «publics spécifiques» : les jeunes et les féminines

Après une très bonne année 2019 (+27 %), et deux baisses successives en 2020 et 2021, le nombre des licences féminines de 2022, à vu s'amorcer une légère hausse. La commission féminine peine à trouver son public entre météo et obligation familiale. La commission recherche une organisation au plus proche de ces pilotes.

femmes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
femmes	211	220	240	214	255	249	207	265	245	191	199	23
% femmes	11%	13%	14%	12%	14%	13%	11%	15%	15%	12%	14%	9%
évolution % année précédente		+4.3%	+9.1%	-10.8%	+19.2%	-2.4%	-16.9%	+28%	-7.5%	-22%	+4.2%	

Après la baisse due au COVID en 2019/2020, le public jeune est en très forte hausse, en 2022, et marque un retour significatif du nombre d'adolescents prêts à découvrir et à se former au parapente. La motivation de l'encadrement y est sûrement pour une bonne part et se trouve récompensé par l'engouement de l'activité.

licenciés jeunes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
moins de 18 ans	41	43	66	57	66	82	59	125	32	42	60	7
% - 18 ans	2%	3%	4%	3%	4%	4%	3%	7%	2%	3%	4%	3%
évolution % année précédente		+4.9%	+53.5%	-13.6%	+15.8%	+24.2%	-28%	+111.9%	-74.4%	+31.3%	+42.9%	
moins de 21 ans	69	62	84	69	79	101	77	138	46	63	79	11
% - 21 ans	4%	4%	5%	4%	4%	5%	4%	8%	3%	4%	5%	4%
évolution % année précédente		-10.1%	+35.5%	-17.9%	+14.5%	+27.8%	-23.8%	+79.2%	-66.7%	+37%	+25.4%	

Les CDVL, Clubs, et OBL au sein de la ligue PIDF

Dans la ligue, 5 CDVL et 53 structures sont actives (clubs + écoles) en 2022.

Les activités représentées sont : Deltaplane, Parapente, Kite, SnowKite, Land Kite, Cerf volant outdoor et indoor, ainsi que le boomerang.

Les CDVL (Comités Départementaux de Vol Libre) sont très contrastés en termes d'effectifs et d'activité (vie associative). Ce contraste se retrouve également de manière très marquée au niveau des clubs, où 8 structures représentent à elles seules plus de la moitié des licenciés franciliens.

Les Écoles professionnelles de la ligue (OBL) sont au nombre de 4 : Propulsion, Planète Parapente, Aéro Light Sport, Rêv'd'Ailes,

Fonctionnement du CD de la Ligue

Le comité directeur a réalisé dix réunions au cours de l'année 2022. Les ordres du jour et le compte rendu des réunions sont disponibles sur le site fédéral dans l'espace document de la ligue PIDF.

Il est tout à fait possible de participer à une de nos réunions, afin de partager notre travail le temps d'une soirée et de, pourquoi pas, susciter des vocations. Toutefois, vous devez en faire la demande par mail afin d'y être invité.

Les réunions du comité directeur sont prévues tous les 1ers mercredi du mois. principalement en visioconférence avec une réunion en présentiel par trimestre si possible. le calendrier des réunions du CD, est disponibles sur le calendrier Ligue : <https://liguepidfvollibre.fr>

Composition du Comité directeur de la ligue

FONCTION	NOM	prénom
Président	MORETTE	JEAN-LOUP
Secrétaire Général	FERRY-WILCZEK	BRUNO
Trésorier	MOLLIE	PATRICE
Vice-Trésorier	CHAZALVIEL	DAVID
Commission Formation Parapente,	LEVOYER	FABRICE
Commission Formation Delta	PARMENTIER	DOMINIQUE
Sites Vol Libre	VERRECCHIA	PASCAL
Compétition Parapente, Commission Féminine	NOSSIN	MARC
Commission Féminine	VERHAEGE	SOPHIE
Commission Féminine	LABILE	SARAH
Coordinateur Compétition de Région de Vol	DELBOS	FREDERIC
Mission Communication	MORETTE	JEAN-LOUP
Commission Handi, Sorties accompagnées Parapente,	LAURENT	JEAN-PIERRE
Commission Tracté (treuillé et remorqué)	BERTAUX	PIERRE
Commission Kite	Lavaut	Benedicte
Commission animateur Sécurité Ligue	MICHEL	YVES
Comité Directeur	LENOIR	JEAN

L'information est disponible en ligne sur le site Web :
<http://liguepidfvollibre.fr/index.php/actualites-ligue/comite-directeur>

Relations avec la FFVL – Représentativité

4 membres de notre ligue font partie du CD de la FFVL :

- François Duchesne de Lamotte** : médecin fédéral (ancien président du CNK),
- Sonia Ouldali** : commission Environnement & développement durable.
- Georges Charlon** : membre de la commission assurance et de la commission Communication,
- Bénédicte Lavaut** : présidente du Comité National Kite

5 autres membres travaillent au sein de commissions ou instances fédérales :

Bruno Ferry-Wilczek : président de la Commission «Statuts et règlements» et membre du «Comité national d'éthique» et jusqu'à récemment membre de la «Commission de Surveillance des opérations électorales»;

Fabrice Levoyer : membre de la «Commission formation parapente» du comité National Parapente» et de la commission Sécurité.

Jean-Marc Galan : président de la commission Sécurité

Jean Loup Morette : membre du «Comité national d'éthique», membre de la Commission ANS, membre de la Commission « La Nuit des Icares »

Relations avec nos partenaires institutionnels



Conseil Régional d'Île-de-France : une convention de partenariat est signée avec la Région pour l'olympiade 2021-2024.



CROS-IF (Comité Régional Olympique et Sportif d'Île-de-France) : la ligue participe de manière régulière aux concertations et événements organisés.

La ligue est aussi membre du Conseil régional Interfédéral des Sports Aériens. (Toutefois inactif)



ANS (Agence Nationale du Sport) : L'ANS a remplacé le CNDS en 2019. L'ANS est chargé d'attribuer des subventions aux structures sportives, via une gestion déléguée à la FFVL. Un contrat d'objectif est signé chaque année entre la ligue et l'ANS. Les subventions demandées par les structures sont évaluées, au regard de la pertinence et de l'adéquation des dossiers déposés par les structures candidates par rapport aux directives exprimées par l'ANS.



DRAJES (Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) : nous assistons aux réunions chaque fois que possible et sommes tenus informés des évolutions du monde sportif.



DSAC

CCRAGALS (Conseil Consultatif Régional de l'Aviation Générale et de l'Aviation Légère et Sportive) : il s'agit d'une instance suprarégionale étudiant les évolutions de la réglementation des espaces aériens. Elle regroupe toutes les fédérations, les nombreux organismes publics [dont la DGAC et les militaires]. Johann Gorlier y représente la Ligue PIDF et la FFVL pour l'ensemble du Centre / Nord de la France.

Synthèse budgétaire – financements et recettes

À l'identique des années précédentes, nos financements proviennent de l'ANS (ex-CNDS), du Conseil régional d'Île-de-France, de la FFVL, des cotisations des adhérents, des recettes générées par nos actions, ainsi qu'exceptionnellement de la dévolution de la trésorerie du Comité Grand Paris de Vol Libre (CGPVL) qui s'est dissout en 2022.

Concernant l'**ANS** le montant reçu en 2022 (3 091 €) résulte d'un fort abattement par rapport à nos demandes, et soutient 3 actions : la formation des encadrants, les actions féminines et les actions jeunes.

La **Région IDF** a versé 8 156 € au titre des actions 2021. Elle a également versé 10 000 € correspondant à la subvention Pratiques Sportives de 2020, que des délais administratifs n'avaient pas permis de recevoir en 2021.

Le montant reçu de la **FFVL** (10 418 €) est en nette hausse du fait de l'introduction pour la première fois d'un soutien à la formation décentralisée (2 350 €) pour les accompagnateurs, animateurs et treuilleurs, ainsi que de 2 362 € de subventions sites dues au titre de 2020 et reçus seulement en 2022.

Les **cotisations et recettes diverses** (17 718 €) enregistrent un quasi-doublement du fait de la réception de 9 500 € issus de la dissolution du CGPVL. Hormis cette ressource exceptionnelle, elles seraient en baisse de 18 %.

Les **recettes générées par la ligue** sont en forte hausse à 10 491 € (6 159 € en 2021) et proviennent des contributions des pilotes stagiaires, des diverses inscriptions aux brevets et des reventes de matériel. Cette hausse résulte en grande partie de l'accroissement du nombre de stages organisés par la ligue.

Comme expliqué dans la suite du rapport, l'activité en 2022 a été soutenue et a retrouvé des niveaux d'avant la crise sanitaire.

Compte tenu de 21 862 € de recettes exceptionnelles (dissolution CGPVL, rattrapages de retards FFVL et Région IDF), le résultat brut est positif à 17 746 € (contre un résultat négatif de - 6 782 € en 2021). L'essentiel de ce résultat (17 000 €) est affecté en réserves pour couvrir partiellement l'achat futur d'un local dont le montant a été plafonné à 18 000 € + frais par l'AG de 2022. Le résultat net est alors de +746 €.

L'ensemble des chiffres est présenté de manière détaillée dans les documents financiers mis à disposition sur notre site internet en vue de l'assemblée générale.

	2021	2022
Subventions ANS	0 €	3 091 €
Subventions Région IDF	8 093 €	18 156 €
Subventions FFVL	5 165 €	10 418 €
Cotisations perçues par la ligue	9 840 €	17 718 €
Recettes générées par la ligue	6 159 €	10 491 €
Total Ressources	29 257 €	59 874 €
Résultat	-6 782 €	746 €

BILAN D'ACTIVITÉ 2022

Développement des pratiques sportives

Sites de pratique — Entretien et location

2022 a été assez classique avec quelques débroussaillages initiés par les clubs sur des décollages et la participation de volontaires franciliens aux mêmes actions menées par leurs homologues de Normandie.

La ligue encourage et épaula les clubs qui s'investissent dans l'entretien des sites de l'Île-de-France et aide les clubs à louer des terrains, aide au financement de l'achat de câbles de treuil (pour la moitié de leur prix). Elle contribue également aux actions d'aide à l'entretien des sites des régions limitrophes.

La ligue Paris — Île-de-France de Vol libre compte quelques sites naturels localisés à Notre-Dame de la Mer (ex

Jeufosse)». (Géré par le Thermique Francilien), Beynes (géré par Les Crécerelles), Doue (pente-école de Planet-Parapente), dans l'Yonne (principalement gérés par l'AST. Les Aigles du Tonnerrois), sauf Malay-le-Grand (géré par Globe Trot' Air) et dans le Cher (plusieurs sites gérés par Sans'Air).

Divers sites de treuils sont localisés à La Belle-Idée (géré par Cravant Vol Libre), à Mérobert (conventionné et géré par le COSRL et le CDVL 91), à Méréville (conventionné et géré par Les Piafs), Amponville (géré par les Migrateurs), sans compter quelques pistes de treuil gérées par des écoles (Les-Voyageurs-du-Ciel et Propulsion).

Enfin, le site d'entraînement du Parc du Rondeau à Evry-Courcouronnes (conventionné et géré par Globe Trot'Air et le CDVL91) est ouvert à l'ensemble des activités de la FFVL et sert activement de lieu de découverte et de pente-école (delta et parapente) et au kite terrestre.

Concernant le Kite, la ligue ne dispose pas de sites de pratique officialisés en région parisienne.

La pratique nautique du Kite se déroule exclusivement en dehors de l'Île-de-France.

Pour le Kite terrestre, une première tentative avait été amorcée il y a peu de temps (projet de Kite Park limitrophe avec l'Oise par le club Kite-Unit). Cette tentative n'a malheureusement pas pu être confirmée, le foncier ayant dû être rendu à la commune.

L'année 2022 n'a pas vu d'avancée concernant le projet de site artificiel en IDF, initié en 2019 avec un partenaire majeur du BTP.



Parapente — stage pour les « jeunes parapentistes »

Issue du partenariat entre l'Éducation Nationale et la Fédération Française de Vol Libre, l'école de parapente du lycée Rosa Park de Montgeron propose chaque année aux lycéens (15 à 18 ans) une formation au pilotage du parapente.

Depuis 9 ans, sous l'impulsion d'Hugues Mauras, de Sophie Suzanne et Angélique Trescarte (responsables du Vol libre au sein des AS des lycées de Montgeron et Corbeil). Assistés par Françoise Lérique et Fabrice Levoyer (Responsable Régional Formation Parapente), cette formation de base au parapente est dispensée sur le site du Rondeau, à Évry/Courcouronnes.

Le Comité départemental de Vol Libre 91, très attaché au développement de cette formation pour des jeunes du département, porte cette opération. Cette formation se déroule en trois phases :



Phase 1 : découverte de l'activité parapente en milieu scolaire dans le cadre de l'UNSS. Sur une période s'étalant, sur la période scolaire, les mercredis après-midi lorsque la météo le permet.

Phase 2 : accès aux 1ers grands vols (vols de 2 à 5 min) au cours d'un stage à Clécy — Saint-Omer (Calvados) pour un effectif de 16 jeunes ayant au moins effectué 3 séances de découverte sur la phase 1. Phase 3 : brevet initial de pilote de parapente. La formation se déroule dans le cadre du rassemblement national de jeunes organisé par la FFVL en stage « Démen'ciel » à Orcières-Merlettes (Hautes-Alpes). Certains d'entre eux vont poursuivre leur formation vers le brevet de pilote.

Pour cette année 2022, le stage a pu se dérouler du 11 au 15 avril 2022. 11 jeunes (3 filles et 8 garçons) y ont participé. Ils ont réalisé entre 5 et 7 vols à Clécy et Vierville.

Le stage de perfectionnement de juillet 2022 s'est correctement réalisé. 13 jeunes (8 filles et 5 garçons) de 12 à 21 ans y ont participé sur des séjours variant de 5 à 15 jours selon leur disponibilité. 3 ont obtenu le brevet initial de pilote. Nous avons réalisé 12 séances de gonflage le mercredi après-midi à Evry/Courcouronnes avec une moyenne de 12 élèves par séance.



Commission public féminin

3 stages ont pu avoir lieu sur les 7 programmés.

Stage de reprise du 20 au 26 mars (stage fédéral)

<https://liguepidfvollibre.fr/parapente/pratique-f%C3%A9minine/512-stage-remise-en-sellette-du-mois-de-mars.html>

Organisé comme d'habitude en mode nomade (la décision du lieu se fait au dernier moment avec éventuellement possibilité de changer si la météo évolue dans la semaine), il s'est déroulé dans le Jura, au Mont Poupet et a réuni 7 stagiaires (dont 4 PIDF, 1 normande et 2 hommes) pour 6 jours de vol. Il était encadré par Pierre Francis Baud-Blain et Gilbert Vébert (ligue normande). Nous avons pu à nouveau louer la navette de la ligue normande, financée en intégralité par la ligue PIDF.



Stages « remise en sellette » du 16 au 18 avril :

Le stage était encadré par Fred Henriot, de « Planète Parapente » et a réuni 2 pilotes PIDF. Il a eu lieu à Montlambert.

Stage « thermique » du 14 au 17 juillet :

Stage encadré par Fred Henriot de « Planète Parapente ». 4 pilotes étaient présentes dont 3 PIDF et 1 du Jura.

Stage SIV : 1 pilote a participé à un stage SIV. Comme nous n'organisons pas ce type de stage, les pilotes obtiennent la subvention habituelle sur demande.



4 stages annulés :

Du 2 au 7 mai : stage performance, objectif Brevet de Pilote encadré par Aiguebelette Parapente. Annulation par manque de participante.

–2 week end : 11-12 juin et 18-19 juin : stage treuil avec « Rêv'd'aile ». Annulation par manque de participante.

–Du 11 au 15 juillet : stage perf 1 à Saint-Hilaire encadré par Prévot. Annulation par manque de participante.

–Stage « thermiques » (fédéral) annulé pour cause de mauvais temps. 6 PIDF inscrites. Francis Baud-Blain a organisé tout de même une formation en visio à la météorologie sur une matinée.

Toutes les stagiaires ont bénéficié d'une subvention de 20 €/j.

Animateur sécurité Ligue

Ces dernières années, la FFVL a incité les clubs à nommer des animateurs sécurité, dont le rôle est de mettre en avant et de faire avancer des thématiques liées à la sécurité, au sein de leurs clubs. En 2022 la FFVL a souhaité que les CDVL et les Ligues se dotent aussi d'animateurs sécurité. À la Ligue PIDF, Yves Michel a été nommé à ce poste.

Les actions de la Ligue PIDF :

Présentation et discussion en Comité Directeur, avec Jean Marc Galan, Président de la Commission Technique de Sécurité, sur l'accidentologie en 2022.

La ligue était présente lors de la première projection en salle à Paris pour le film « Du vent dans la gueule » de Laurent Roudneff, un film sur la reconstruction d'un parapentiste après un grave accident.



Sorties accompagnées

Il s'agit d'une action réalisée sous l'égide de la ligue PIDF, initialement à l'initiative du CDVL 91. Ces sorties accompagnées sont pilotées par Jean-Pierre Laurent. Il s'agit de l'organisation de sorties encadrées par un accompagnateur fédéral pour des parapentistes titulaires du brevet initial de pilote. (autonomie sur site connu en aérologie calme). Les explications de l'accompagnateur permettent à ces nouveaux pilotes d'aborder des sites qui leur sont inconnus.

Organisées tout au long de l'année, quand les conditions le permettent. Les sorties bénéficient de l'appui du club des Piafs de la MJC de Villebon qui met souvent son minibus à disposition afin de faciliter la logistique.

Au cours de ces sorties et lorsqu'un moniteur est présent, certains pilotes peuvent valider la partie « pratique » de leur brevet de pilote.

Les principaux sites concernés sont Noyers-sur-Serain, Commes, Villers-sur-Mer, St-Martin-sur-Armançon, Malay-le-Grand, Bar-sur-Aube, Octeville... et parfois le Cantal ou la Normandie. Les principaux clubs concernés s'avèrent être Appel-d'Air (Occitanie), Les-Ailes-du-Ticket, Les Ailes-de-Sénart, Les Crécerelles, COSRL, Globe Trot'Air, Les Migrateurs, Les Piafs, Ride & Cow, US Ivry et Voiles-en-Vue.



Chaque sortie regroupe de 7 à 9 personnes qui sont soit au « niveau vert », soit des parapentistes de niveau supérieur ne connaissant pas les sites visités.

Depuis 2020 l'activité des sorties accompagnées est en perte de vitesse jusqu'à cette année ou aucune sortie n'a pu être organisée faute d'accompagnateur formé les années précédentes. C'est bien là ou encore une fois on peut prendre la mesure du manque d'encadrant dans nos clubs. Ce manque chronique pénalise nos structures jusqu'à les rendre sans intérêt pour les nouveaux licenciés. Depuis 2022 les stages de formation d'accompagnateur affichent complet ! Espérons que cette nouvelle dynamique porte ses fruits rapidement.

Treuil et tracté

Depuis 2020, la déclaration d'activité tractée treuil des clubs se fait directement sur le site de la FFVL. Dix structures possèdent un ou plusieurs treuils.

Huit structures sur les dix ont rendu leur rapport d'activités à déposer sur le site de la FFVL : les Canards Sauvages, les Crécerelles, les Piafs, les Migrateurs, Plaine Aile, Rev'd'ailes, Le club de Vol Libre de Tours et les Aigles du Tonnerrois.

Sur la base de ces 8 clubs pour l'activité tractée treuillée, on constate une forte augmentation du nombre de vols : +42 % avec 2542 vols repartis en 655 biplaces et 1887 vols solos. Il n'y a pas eu de vols biplaces handicapés en 2022. Le nombre de journées a aussi augmenté : 111 journées.

Seul le club des Canards Sauvages pratique l'activité remorquée et treuillée avec des vols en delta.

Par nature, il y a eu 690 vols en treuil dévidoir, 1819 en treuil fixe, 16 en remorqué delta et 17 en treuil fixe delta.

Formation : 1 treuilleur de la ligue été qualifié, 6 treuilleurs hors ligue ont été qualifiés par une structure de la ligue.

Il n'y a pas de nouveau formateur treuil qualifiés. Les dernières qualifications de formateurs datent de 2018.

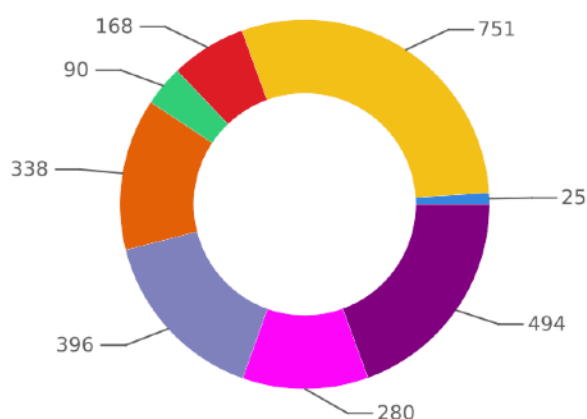
Matériel : câbles, 2 bobines en stock, 2 bobines livrées aux Migrateurs

Conclusion

Forte augmentation du nombre de vols par rapport à l'année 2021. À noter une grande activité du club de vol libre de Tours (751 vols), de Rev'd'ailes (494 vols), des Piafs (396 vols), des Migrateurs (338 vols).



Répartition par club



Total des tractés : 2542.

Total des jours de vols tractés : 111

- AST PARAPENTE - LES AIGLES TONNERROIS
- CLUB VOL LIBRE DE TOURS
- CRAVANT VOL LIBRE (LES CANARDS SAUVAGES)
- LES CRECERELLES
- LES MIGRATEURS
- LES PIAFS - MJC VILLEBON SUR YVETTE
- PLAINE AILE
- REV'D'AILES

Équipes de compétition

Compétition Parapente en 2022 à la Ligue PIDF

Tout licencié PIDF ayant le niveau requis (brevet confirmé validé) et désirant pratiquer la compétition et améliorer sa pratique au travers de la compétition peut prétendre entrer dans une des équipes de ligue. Cette adhésion au sein des équipes de Compétition Ligue PIDF implique un engagement du compétiteur vis-à-vis de son équipe.

Il existe 2 équipes parapente dans la PIDF : une équipe compétition de distance et une équipe Coupe fédérale de distance. Outre ces deux activités, une structure d'entraînement avec des semaines et des journées consacrées à la performance est accessible aux membres des deux équipes de ligue.

En 2022, les responsables de l'activité compétition de la ligue PIDF ont été : **1** Marc Nossin : RCL PIDF (RCL = Responsable Compétition Ligue, anciennement RRC), CCRV Plaine (CCRV = Coordinateur Compétition de Région de Vol), membre du CD PIDF. Medhi Sadek le remplace en 2023 au poste de RCL PIDF, et Marc restera en soutien pour cette période. **2** Frédéric Delbos : responsable de l'équipe CFD, aussi membre du CD PIDF. **3** José Anselmo : entraîneur Ligue PIDF Patrice Mollie, trésorier de la ligue et lui-même compétiteur, aide les différentes actions dans leur dimension financière.



L'année 2023 marque un retour à la normalité après les années 2022 et 2023 qui ont été très perturbées à cause du Covid, avec des compétitions interdites et même des journées de CFD ratées à cause des confinements.

La compétition :

La participation à l'équipe de Ligue permet de bénéficier, outre l'intégration à une équipe de compétition qui peut encadrer les jeunes compétiteurs, du covoiturage pour aller sur les compétitions lointaines, d'entraînements prévus spécifiquement pour l'équipe par un entraîneur qualifié, d'une recommandation pour choisir les compétitions privilégiées par l'équipe, etc. La compétition concerne principalement la distance (aussi appelée Cross Country), mais aussi plus marginalement les autres disciplines du parapente comme la Précision d'Atterrissage ou le Marche et Vol.

Les résultats de l'équipe de compétition parapente en 2022 (entre parenthèses les chiffres de 2021) : 85 (67) manches de compétition en France et 66 (45) manches internationales ont été courues par 16 pilotes (13). Un seul pilote a participé au Championnat de France qui s'est déroulé au mois de mai à Montlambert. On voit donc une nette progression de 2022 par rapport à 2021, en particulier grâce à la fin des restrictions Covid.

En ce qui concerne les organisations, 2 compétitions de distance étaient inscrites au calendrier par le Thermique Francilien. La première a bien eu lieu, la seconde a été annulée pour

raison météo. Une compétition de Précision d'Atterrissage par le club des Migrateurs à Amponville a été annulée. En revanche une compétition de PA a eu lieu à Sancerre.

L'action CFD est basée sur l'activité des pilotes participant à la Coupe Fédérale de Distance en plaine autour de l'Île-de-France : Normandie, Bourgogne, Champagne et au-delà si les conditions le justifient. Cette équipe a pour but de fédérer des pilotes qui sinon pourraient voler d'une manière plus individuelle. Il s'agit alors de mettre en commun la préparation des vols, la logistique, les vols eux-mêmes (c'est-à-dire développer le vol de groupe), le débriefing, etc. Cette équipe œuvre sous l'égide de Frédéric Delbos, recordman de France de distance (417 km). L'équipe bénéficie des mêmes opportunités d'entraînement que l'équipe de distance.



Les résultats de l'équipe CFD sont moyens, la météo 2022 n'a pas été un grand cru pour la plaine française. On compte 45 membres dans cette équipe. Le bilan des meilleures performances en 2022, uniquement en plaine, est néanmoins en progrès par rapport à 2021 : 7 vols de plus de 100 km (8), 16 vols de plus de 200 km (3) et 3 vols de plus de 300 km (0).

C'est encore un pilote PIDF, Régis Fouret, qui remporte la CFD Plaine avec un total de 954 pt, bravo à lui.

Une SEP (Semaine **d'Entraînement** à la Performance) a eu lieu en février avec 9 pilotes des équipes PIDF. Un WEP (Week-ends d'Entraînement à la Performance) a eu lieu les 5 et 6 mars, et une seconde SEP a eu lieu au mois d'avril.

Au total, 100 **journées d'entraînements**, réparties sur 10 pilotes différents ont été accomplies.

Équipe de compétition de kitesurf

Depuis le départ de Pierre Demeyer du comité directeur et des changements de politique budgétaire concernant la compétition Kite au niveau fédéral et sans personne pour gérer cette activité, ceci s'est soldé depuis 2021 par une absence d'activité de l'équipe de ligue Kitesurf Nautique.

En 2022, l'association BKT s'est déplacée sur Dunkerque pour participer au Championnat de France de Landkite en Freestyle et en race le 15/16 octobre 2022. Christophe Guiomar de l'association BKT remporte les 2 titres de champion de France en sénior, et Estelle Mauchiens remporte le titre en race catégorie féminine.

le site du club : <https://bkt-kite.fr/>



Formations

Brevets théoriques

Une session annuelle est organisée au printemps pour la formation et la préparation aux examens théoriques du brevet de pilote, du brevet de pilote confirmé et de la Qbi en cas de demande. En 2022 les cours ont été proposés en mode distanciel.

La commission formation, remercie chaleureusement les animateurs qui transmettent avec énergie leur savoir à un grand nombre de pilotes. Lors de nos visioconférences, il y a parfois plus de 45 pilotes connectés lors de certaines sessions.

Participation de **1 €** le cours (pour gestion des inscriptions).

Participation de **30 €** pour chaque examen (qui donne droit ensuite à l'enregistrement du brevet obtenu quand il est complètement validé théorique + pratique)

L' examen a eu lieu en présentiel au centre Paris Anim Louis Lumière (Porte de Bagnolet).

Une session d'examen a aussi eu lieu à Tours avec une grande implication des pilotes locaux et de très bons résultats. Les résultats des examens sont publiés sur le site de la Ligue.

Brevets pratiques

Pour obtenir le brevet de pilote ou le brevet de pilote confirmé, l'examen théorique doit être complété (ou précédé) de la réussite des parties pratiques.

Pour rappel, il est logique et cohérent de passer les brevets « dans l'ordre » et l'un après l'autre. Pensez ainsi à faire valider votre Brevet initial auprès de vos moniteurs en école pour pouvoir préparer votre brevet de pilote puis de pilote confirmé.

Pour le brevet de pilote, 3 parties pratiques sont à valider

- Gestion de l'aile au sol
- Gestion de l'aile en vol
- Gestion de la sécurité

Pour le brevet de pilote confirmé, 4 parties sont à valider

- Maîtrise de l'aile au sol
- Maîtrise de l'aile en vol
- Gestion de la sécurité
- Performance

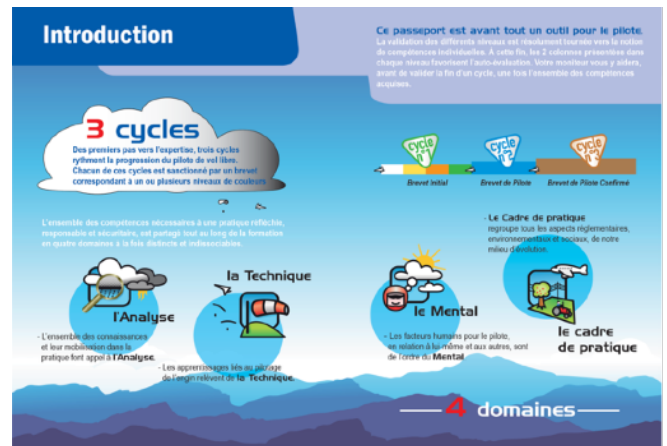
Toutes ces informations sont à retrouver sur votre Espace Formation individuel du site FFVL.

Pour chaque pilote :

Le Suivi Formation permet à tout moniteur de valider les acquis au fur et à mesure.

Le suivi Qualification permet aux DTE de valider les Qualifications passées au sein des écoles (Brevets théoriques et pratiques).

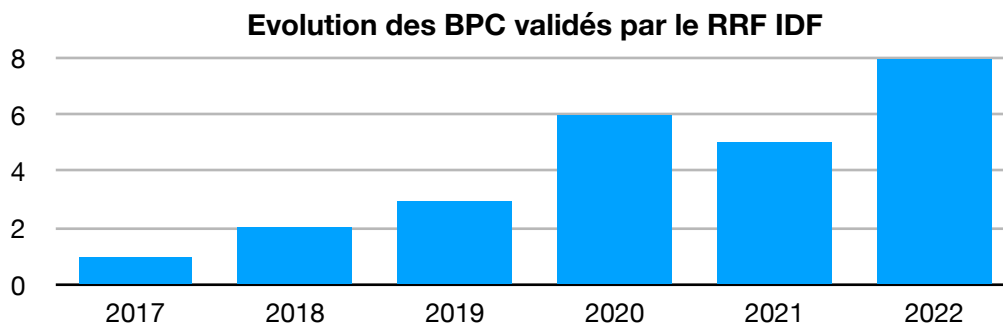
Quand tous les items sont validés en Suivi Formation et le brevet théorique et pratique validés, vous devez demander au RRF de votre ligue d'appartenance d'enregistrer votre Brevet. Un numéro de brevet individuel vous est alors délivré.



Brevets Pilote délivrés :

- 61 Pilotes ont obtenu leur Brevet initial.
- 21 Pilotes ont obtenu leur Brevet de Pilote.
- 9 Pilotes ont obtenu leur Brevet de Pilote Confirmé.

Félicitations à tous les pilotes ayant obtenu ces brevets qui valident leur progression au sein du cursus de la FFVL et leur ouvrent la voie vers les brevets supérieurs ou les qualifications d'encadrant qui font l'objet d'un plan de formation prioritaire au sein de la Ligue sur toute l'olympiade.



Qualifications des encadrants : biplace, accompagnateur, animateur et moniteur

Depuis 2015, tout pilote ayant le brevet de pilote confirmé et une attestation de « Premiers secours » peut suivre une formation de biplaceur, d'accompagnateur ou d'animateur. Ces trois formations sont indépendantes les unes des autres et peuvent se passer dans l'ordre que le pilote choisit. Ces 3 formations sont organisées par les ligues.

Il existe aussi une formation nationale (organisée par la FFVL) pour devenir moniteur fédéral. Pour entrer dans ce cursus, il faut avoir suivi et validé les 3 formations précédentes (biplaceur, accompagnateur et animateur)

En 2022, pour la Ligue PIDF :

8 Pilotes ont obtenu la qualification biplace.

2 Pilotes ont obtenu une qualification d'accompagnateur.

2 Pilotes ont obtenu une qualification d'animateur.



Formation Biplace :

La préformation et la formation Biplace se sont tenues du 6 au 10 juin 2022 en partenariat avec la Ligue Normandie afin de mutualiser les moyens. La session était encadrée par le RRF Normandie JP Gogol et plusieurs moniteurs fédéraux et professionnels.

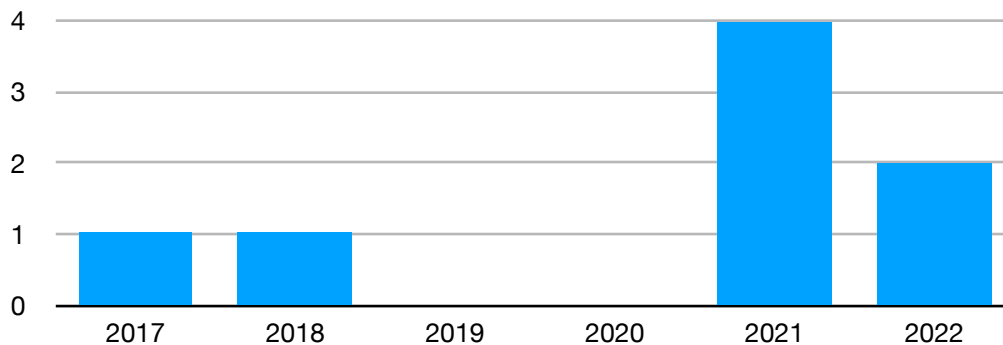
Pendant ce stage auquel ont participé 7 pilotes, 3 ont obtenu le statut d'aspirant biplaceur et 3 la qualification biplace.

Formation Animateur Fédéral :

Formations en IDF réalisées pendant les séances de découverte Jeunes de la Ligue. Validation sur une séance d'animation par le RRF. 1 pilote a été qualifié.

Formation sur 6 jours avec apports théoriques et sorties avec pilotes d'application. Les formations ont été menées par le DTE des Piafs JP LAURENT et celui des Migrateurs Didier DOMERGUE, sous la responsabilité du RRF. Merci à eux pour le travail effectué auprès des nouveaux accompagnateurs. Félicitations aux pilotes ayant obtenu ces qualifications d'encadrement leur permettant d'accompagner les pratiquants dans leur activité.

Formation Accompagnateur Fédéral



Formation FH, SIV, Cross : Stage sécurité en vol, 3 modules

Les Facteurs Humains et les Facteurs Non Techniques sont fondamentaux dans le vol. Ils ont profondément transformé le monde de l'aéronautique et influencent toutes nos actions de pilote. Le stage comprend 3 modules (Théorie Facteurs Humains en distanciel, SIV : Expérimenter et entraîner les manœuvres d'urgence et de secours du parapente et CROSS : organiser un vol de site/thermique axé sur la sérénité et le plaisir en application des concepts FH vus en Module 1 et 2).

Ces stages ont été fortement demandés. L'objectif est de répondre à tout pilote désirant se former et progresser dans la discipline pour accéder aux qualifications d'encadrant, notamment en validant les items du BPC. La Ligue apporte un soutien logistique et financier.

Compte Rendu et infos complémentaires sur le site Ligue.

Pour toutes les qualifications, la ligue PIDF encourage les pilotes s'engageant dans la voie de l'encadrement par un soutien financier en prenant en charge une très grande partie des frais engagés sur les formations effectuées au sein de la Ligue PIDF.



Les formations sont gérées par le RRF. Elles sont inscrites au calendrier fédéral (Site FFVL) et sur le site de la Ligue PIDF.

Contact : formation.parapente@liguepidfvollibre.fr

Projets formation pour 2023

Cours et Examens :

On maintient la quasi-gratuité des cours pour les licenciés de la ligue PIDF, ceci afin de permettre au maximum de licenciés de se former dans un souci affiché de sécurité. Chaque année, une nouvelle session de formation théorique est prévue en février/mars avec l'examen en avril. Voir les dates sur le site et le calendrier de la Ligue.

session	Date	Thème	Formateur
01	09 février	Aérodynamique	Dominique Parmantier
02	16 février	Météo	Dominique Lestant
03	09 mars	Aérologie	Jean Lenoir
04	16 mars	Pilotage	Fabrice Levoyer
05	23 mars	Matériel	Jean-Louis Birk
06	30 mars	Réglementation	Mathieu Gaulon
07	6 avril	Questions/réponses	F. Levoyer/ FD.Parmentier
08	20 avril	Examen Final de 19h à 22h	Centre Paris Anim Louis Lumière Paris 75020

LIEN BILLETWEB Préparation :

<https://www.billetweb.fr/preparation-a-lexamen-ecrit-bp-bpc-qbi.html>

LIEN BILLETWEB Examen :

<https://www.billetweb.fr/examen-bp-bpc-qbi-theorique-2023>

Infos sur le site de votre ligue PIDF :

<https://liguepidfvollibre.fr/parapente/formation-parapente/283-formations-ligue-pidf-2021,-cours-theoriques-session-printemps.html>

Formation des encadrants :

Une préformation pour la qualification biplace sera proposée en région en partenariat avec la Ligue Normandie : Sites Normands (Clécy, Bords de mer), Sites de plaine au treuil. Noter que la validation de cette préformation est requise pour participer à la Qualification Biplace. Le parrainage n'est pas accepté par la Ligue Normandie comme par la Ligue Île-de-France.

Une formation Qualification Biplace sera proposée en partenariat avec la Ligue Normandie (Sites Normands idem Préfo) (date à fixer en juin).

Un examen final (un Week-end) sera proposé à l'automne en fonction du nombre de candidats.

Qualification animateur : La formation se déroule en tutorat (Tuteur Ligue ou Club désigné par le RRF et sous sa responsabilité) incluant une séance de validation. Inscriptions auprès du RRF pour constitution du dossier, convention de formation et attribution d'un numéro d'élève animateur.

Qualification Accompagnateur :

Stage organisé par la Ligue et inscrit au calendrier national des formations régionales. Le stage se déroulera en deux parties. La partie théorique sera en visio zoom les 10, 11, et 12 mai 2023. La partie pratique sur site autour de Saint Hillaire du Touvet : les 27, 28 et 29 mai 2023.

Description du rôle de l'accompagnateur :

Il réalise, dans le cadre de la structure et le respect des règlements fédéraux, des prestations d'accompagnement de pilotes de vol libre du niveau vert validé (Brevet initial) en parapente. Il assiste à la pratique et veille à la sécurité des pilotes accompagnés. C'est une qualification destinée aux pilotes expérimentés qui désirent, dans le cadre de sorties club, jouer le rôle de conseil auprès de pilotes qui ne sont pas encore totalement autonomes notamment en termes d'analyse des conditions. L'accompagnateur fédéral n'est pas un enseignant, mais un cadre de club, organisateur de vols et en capacité de décider que les pilotes accompagnés peuvent effectivement voler en fonction des conditions du moment sur un site donné.

Prérequis : + de 18 ans, brevet de pilote Confirmé, posséder le PSC1, à déposer sur votre espace personnel de l'intranet FFVL

Infos et fascicule fédéral :

[https://parapente.ffvl.fr/sites/parapente.ffvl.fr/files/2020-8 b — Fascicule accompagnateur f%C3%A9d%C3%A9ral PP_D.pdf](https://parapente.ffvl.fr/sites/parapente.ffvl.fr/files/2020-8_b_-_Fascicule_accompagnateur_f%C3%A9d%C3%A9ral_PP_D.pdf)

Les frais pédagogique du stage s'élèvent à 500 € (hors frais de déplacement). Une subvention de 200 € est allouée par la FFVL, après la validation de la qualification, soit un coût résiduel de 300 €. Une subvention complémentaire de votre ligue au titre de la Formation des encadrants pourra se déduire du reste des frais pédagogiques.

Il faut au minimum 3 candidats pour maintenir le stage, et 6 participants maximum. Inscriptions et renseignements avant le 15 avril 2023.

Le lien billetweb pour votre inscription :

[https://www.billetweb.fr/formation- accompagnateur-mai-2023](https://www.billetweb.fr/formation-accompagnateur-mai-2023)

Voler Mieux :

Nombreuses initiatives Voler Mieux au sein des clubs, y compris en Delta. Formation FH+SIV+CROSS SECUVOL en juin et septembre (Complet).

Formation des encadrants cerf-volant

Formation d'animateur mainte fois reportée... Marjorie Truchet a pu obtenir sa qualification par VAE. C'est donc une formation de moniteur de Cerf volant qui fera l'objet d'une aide de la ligue.

Comme pour les autres activités, la ligue PIDF s'engage à aider jusqu'à la totalité des frais pédagogique en fonction des subventions obtenues. Enfin un moniteur de cerf-volant en PIDF pour former nos futurs animateurs!



Formation treuil

La ligue exporte les talents de ses formateurs avec l'école professionnelle Rêv'd'Ailes. Elle a formé 9 treuilleurs, 6 au fixe, 3 au dévidoir.

Parmi ces nouveaux formés il y a 5 moniteurs professionnels issus de différentes écoles des Alpes : EmotionAir, Alto, et 4 pilotes de club de la Creuse.

Ce qui tend à démontrer que cet outil que nous utilisons couramment en plaine suscite un l'intérêt certain dans les massifs. Ce résultat confirme la volonté de l'école a pérenniser et développer cette activité puisqu'en 2021 l'école a formé les premiers treuilleurs d'un nouveau club, Plaine Voile 41 et a aidé à introduire cette technique au sein de l'école du Limousin, Air Expérience.

Enfin en 2023 l'école Rev'd'Ailes accompagne le développement du nouveau club du Loiret : Parapente Club Orléans et s'équipe « enfin » d'un tout nouveau treuil dévidoir développé par Hervé Gabet , l'Easy Winch !

Contact Xavier Bouquet : revdailes@outlook.fr



Promotion et Communication Numérique

Tout au long de cette année, le comité directeur a amplifié l'utilisation des moyens numériques dans la communication de la ligue, notamment en systématisant la diffusion de toutes les informations sur son site internet, la mailing liste de la FFVL et les réseaux sociaux.

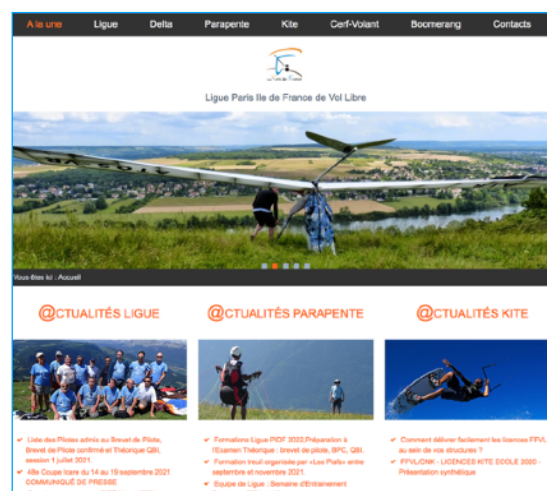
L'essentiel de la communication est maintenant centré sur ces médias qui constituent le principal vecteur de la ligue (licenciés, groupe de travail, comité directeur, grand public).

Adresse internet : <http://liguepidfvollibre.fr/>,

Courriels de contacts génériques :
secretaire@liguepidfvollibre.fr,
communication@liguepidfvollibre.fr,
president@liguepidfvollibre.fr,

Facebook <https://www.facebook.com/LiguePIDFVoLibre...> à «Liker» et partager.

Le site de la ligue peut relayer la communication l'événementielle des CDVL, clubs et club-école. Une seule adresse : communication@liguepidfvollibre.fr.



Cotisation Adhésion Ligue 2024

Le CD propose à l'AG de conserver pour 2024 les cotisations actuelles :

- 6 € : Cotisation pratiquant volant (parapente ou delta) et kite (y compris primo-accédant),
- 4 € : Cotisation pratiquant pour le cerf-volant et le boomerang.

Commission du Développement Durable

Commission nouvellement créée en 2022 à l'initiative de la Ligue PIDF qui y voit une occasion de contribuer à limiter les effets du dérèglement climatique dans nos activités, et mettre en place des actions concrètes à destination de pratiquants. Présentation à la Ligue d'un « pense-bête Développement Durable » en juin 2022, faisant état des sources principales d'émissions de CO2 de nos activités, et de quelques moyens simples pour les réduire. Poursuite du soutien de l'activité de réemploi/recyclage de nos matériels, avec le soutien de l'initiative Ailes pour Eux pour les pilotes de la Ligue PIDF.

Présentation à la Ligue PIDF des actions de la Commission Développement Durable de la FFVL (carte Re'Fly, Réseau d'animateurs DD, Activités Vol libre et milieu naturel)

Début des discussions avec la Commission DD de la FFVL pour mettre en place des animateurs DD dans les clubs avec une charte et les moyens d'animer un tel réseau.



document « Pense-bête Développement Durable » disponible dans le dossier : document Assemblée générale du 25 février 2023

Réunions d'Information Ligue

L'idée est de mettre en place, une série de Visio conférences sur les thèmes qui traitent des sujets concernant la vie associative des clubs comme, les demandes de subvention des clubs en direction de l'ANS, les subventions devant à terme être réparties entre les clubs et la ligue à parts égales, et l'éthique qui se doit d'être une valeur importante dans notre pratique sportive. Cette série de réunions sera organisée en début de saison 2023.

La Ligue PIDF et l'éthique

Le comité d'éthique est constitué à l'échelon national. Toutefois deux réunions via zoom ont pu être programmées à l'ensemble des licenciés de la ligue. La première sur le harcèlement dans le milieu sportif et la seconde concernant l'accueil des personnes en situation de handicap dans nos activités. Étonnamment seules, une petite dizaine de personnes (— de 1 %) ont répondu présentes lors de ces deux réunions.

Je ferais la remarque que le harcèlement est une attitude vis-à-vis d'autrui, vécue comme intrusive, de même que certains gestes pourtant habituels qui ne sont pas(ou plus)dans les « bonnes pratiques ».

Concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, il serait souhaitable aujourd'hui de ne pas refuser l'adhésion d'une personne dans un club sous le seul argument de son handicap, tant les types et formes de handicaps sont multiples. À nous de trouver/avoir la bonne attitude. La commission médicale fédérale peut répondre à toute sollicitation.

Deux réunions seront reprogrammées et nous permettront d'adopter des attitudes adaptées aux différentes situations au sein de nos clubs.

Conflit d'intérêts au sein de la ligue PIDF : Les conflits d'intérêts qui peuvent exister au sein du comité directeur, ont été déclaré au comité d'éthique FFVL. Ils sont consultables sur demande au Comité d'Éthique de la FFVL.

En guise de conclusion

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui, tout au long de l'année, donnent de leur temps et de leur personne, les membres du comité directeur et les responsables de commission, et bien évidemment les clubs et écoles, qui permettent à notre activité d'exister.

Suite aux deux périodes de confinement, le bénévolat au profit du vol libre en PIDF a du mal à reprendre son vol. Les responsables de commission et les équipes d'encadrement sont à la recherche de sang neuf afin d'insuffler une nouvelle dynamique aux activités du vol libre en PIDF. Sentez-vous pousser des ailes en vous impliquant dans le comité directeur de votre ligue.

Cette période de changement de vie post COVID 19 vient s'ajouter aux habituels aléas météorologiques, ce qui rend plus difficile la planification de nos projets.

La formation reste le nouveau challenge du comité directeur PIDF !

Tout licencié doit trouver sa place dans les propositions de formations. Avoir au sein des clubs de nouveaux brevetés, animateur, accompagnateur, moniteur, c'est le souhait de cette Olympiade. Volez mieux et en sécurité avec l'aide de la ligue, c'est ce que nous proposons, avec l'aide de l'encadrement fédéral et nos écoles professionnelles franciliennes trop longtemps oubliées.

L'environnement du sport est en pleine mutation et nous incite à être vigilants afin de pouvoir modifier notre fonctionnement économique habituel.

Nos partenaires financiers, institutionnels comme fédéral, nous imposent de nouvelles règles d'organisation qui sont manifestement plus adaptées aux grandes fédérations, qu'à nos petites structures.

À nous d'innover afin de présenter nos activités de manière attractive et accessible aux plus grand nombre.

Le budget 2023 a été bâti en ce sens, sur la base d'un volume comparable à celui des années précédentes, avec la région Île-de-France, de l'ANS et de la FFVL.

Jean Loup Morette
Président de la Ligue PIDF